



Le Président,

Paron le 28 septembre 2024,

Objet : **Convocation Assemblée générale,**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous convier à l'**assemblée générale ordinaire du Comité Départemental de l'Yonne de Karaté**, qui se tiendra le :

SAMEDI 19 Octobre 2024 à partir de 11 h
Salle de fêtes
Rue des Rochambelles 89340 VILLENEUVE LA GUYARD

L'ordre du jour sera le suivant :

10 h 45 accueil et contrôle des présences.

11h Assemblée générale ordinaire

Adoption du PV de l'assemblée Générale du 6 octobre 2023,
Rapport moral du Président
Rapport de trésorerie de l'exercice 2023-2024,
Approbation du rapport financier 2023-2024,
Présentation du budget 2024-2025,
Rapport des actions sportives 2023-2024,
Rapport des Commissions,
Nouvelles fédérales
Présentation de la saison 2024-2025,
Questions diverses (adressées par mail 6 jours francs avant la date de l'assemblée)

En comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

Gilles VENET, président

Comité Départemental de l'Yonne de Karaté et Disciplines Associées

36, rue Paul Langevin 89100 PARON - Tél/Fax : 03 86 64 39 65 - e-mail : venetgilles@orange.fr

Sites.ffkarate.fr/yonne